

N°7

Février 2023



Lettre Diplomatie & Défense

Sommaire

Diplomatie

■ EUROPE

- **Italie**, la diplomatie du gaz et des armes p.4

■ PROCHE-ORIENT

- **Egypte**, le temps des difficultés financières p.6
- Marchés du pétrole : du pétrodollar au pétroyuan ? p.8

Défense

■ GOLFE

- **L'Arabie** et la dissuasion par missiles (chinois) p.9

■ EUROPE

- **France** : une LPM qui revient aux sources de la doctrine ? p.10
- **France** : réflexions sur l'espace aérien supérieur p. 11
- **Allemagne** : laborieuse élaboration de la revue nationale de sécurité p. 12
- **Brésil - Argentine** : vers un schéma d'interopérabilité militaire p. 13
- **Asie** : le Japon réarme massivement p. 14

- **EUROPE :**

Italie, la diplomatie du gaz et des armes

Ces derniers mois et singulièrement en janvier, la Présidente du Conseil, Mme Meloni a mis en application sa diplomatie du gaz et sa stratégie d'un axe du Sud, rassemblant autour de l'Italie les principaux pays méditerranéens. Appuyée par M. Crosetto, son ministre de la Défense et M. Descalzy, le PDG d'ENI, cette stratégie gagne en effet du terrain, embrassant les piliers clés des partenariats stratégiques : énergie (pétrole & gaz) et armement.

Ancienne frontière et nouvelle conquête : Égypte et Grèce

En partie motivé par la ruée vers l'essence avant l'hiver, le voyage de Meloni en Égypte et son lobbying pour obtenir un siège dans les acquisitions de défense grecques sont motivés également par la nécessité de gagner de nouveaux partenaires pour ses plans stratégiques.

- *Egypte : partenaire ancien mais perfectible*

Début novembre, Mme Meloni s'est envolée pour l'Égypte, première étape de sa tournée diplomatique sudiste. L'Égypte a déjà été un partenaire pétrolier et gazier de l'Italie, grâce à ENI. Présente dans le pays depuis 1954, ENI, un État dans l'État comme Elf l'était en France dans les années 60 et 70, est fortement implantée sur trois sites majeurs :

- *Zohr*, le plus grand champ gazier d'Égypte : ENI détient 50% du champ de *Zohr* (190km au large d'Alexandrie) qu'elle a découvert en 2015 ; Rosneft, 30% et pétrole BP et Mubadala, 10% chacun. Le projet est dirigé par *Petrobel*, une société détenue conjointement par ENI et l'*Egyptian General Petroleum Corporation (EGPC)*, sous la supervision de *Petroshorouk* (ENI) et de l'*Egyptian Natural Gas holding Company (EGAS)* ;
- *Meleiha*, où de nouveaux gisements ont été récemment découverts : les puits Yasmin W-1X, MWD-21 et SWM-4X ; chaque puits produit entre 2 000 et 2 500 barils/jour avec plusieurs millions de pieds cubes de gaz associé ;
- Une nouvelle concession près de Suez.

Les cadres d'ENI font la navette depuis avril : en avril, le directeur général Guido Brusco ; en août, le PDG Claudio Descalzi ; le résultat de ces déplacements est la livraison à l'Italie de trois milliards de mètres cubes de gaz liquéfié du champ *Zohr IX* en Méditerranée orientale dès début 2023. Cet approvisionnement devrait augmenter lorsque les deux centres de regazéification supplémentaires en Italie sera opérationnel. Techniquement, le gaz qui sort du puits - propriété du gouvernement du Caire - est alloué à l'Égypte puis revendu à divers clients, dont l'Italie. Aux prix actuels (115 euros par kWh ce qui équivaut à 1,1 euros par mètre cube), l'accord vaut plus de trois milliards ; la durée du contrat est de 20 ans.

Derrière le gaz, les armes ne sont pas très loin de l'affaire.

Avec M. Bono à la tête de *Fincantieri*, 2 frégates FREMM sont vendues à la marine égyptienne dans le cadre d'un contrat de 990 M€ qui écrase le monopole français en Égypte. Ce superbe deal devait être la première étape d'un package beaucoup plus important comprenant 24 M-346, 24 Typhoons, une vingtaine de patrouilleurs et 4 ATR-72 MP. Rien de tout cela ne s'est produit, en grande partie à cause des hésitations du gouvernement de M. Draghi face à l'affaire Regeni, et les concurrents ont pris presque tous les sièges : Corée du Sud pour les avions d'entraînement légers (T-50 Golden Eagle, scellé avec l'AOI égyptien), Lürssen et Brodosplit, les patrouilleurs et Dassault, les chasseurs. Mais, pas de doute là-dessus, s'il reste encore quelques possibilités de commandes malgré la crise financière (ou la faillite), l'Italie devrait y trouver son compte.

- *Grèce : une nouvelle conquête*

L'Italie a longtemps armé la Turquie, notamment sous les divers gouvernements de Berlusconi, mais l'Italie de Mme Meloni a opéré un tournant, largement motivé par la manipulation turque des flux migratoires vers l'Europe.

La Grèce qui veut devenir également le hub gazier du Sud-Est de l'Europe s'est rapproché de l'Italie afin de la détacher de la Turquie. L'énergie mais aussi l'armement ont aidé au rapprochement. D'abord, les deux pays ont signé un accord bilatéral de délimitation de leurs ZEE (juin 2020), ensuite, ils se sont mis d'accord, avec l'Espagne, pour diversifier leurs approvisionnements gaziers et construire leurs propres infrastructures complémentaires et non concurrentes.

A ces rapprochements, l'armement a donné des ailes : Athènes considère très sérieusement la proposition du chantier *Fincantieri* pour son projet de 4 corvettes ; dans cette perspective qui inclut une construction locale de 3 corvettes sur les 4, le chantier italien a habilement noué un partenariat avec un groupe américano-grec, ONEX pour la reprise ensemble du site naval d'Elefsis, lieu de construction des corvettes si le contrat leur est attribué.

Athènes veut cependant des assurances, notamment un accord militaire en bonne et due forme avec Rome : c'est actuellement tout l'enjeu des discussions bilatérales.

Les piliers de la stratégie de Mme Meloni : Algérie, Lybie et Qatar

Réservant sa première visite officielle en Afrique à l'Algérie, les 23 & 25 janvier derniers, Mme Meloni suit les pas de la diplomatie gazière de M. Drahi. Elle le fera de nouveau en Lybie et a déjà eu des entretiens avec l'Emir du Qatar. A chaque fois, le même schéma s'applique : gaz et armes sont au cœur de la relation bilatérale.

- En Algérie, où le chantier italien *Fincantieri* a déjà vendu (en 2011) et livré (en 2013) un bâtiment amphibie d'assaut de 142m, équipés d'hélicoptères de combat (en partie produits en Algérie) et trois chasseurs de mines, des projets d'équipement ont été étudiés : hélicoptères italiens et collaboration entre *Fincantieri* et l'ECRN de Mers-El Kébir pour une flotte civile (de pêche) et militaire (corvettes ?).

- Au Qatar, l'Italie a équipé toute la Marine de surface comme en témoigne le lancement du bâtiment amphibie (pratiquement le même modèle que celui vendu en Algérie) au chantier de *Fincantieri* de Palerme le 24 janvier. 4 corvettes lourdes et 2 patrouilleurs, tous italiens, ont été livrés ou le seront prochainement.
- En Libye, son ancienne colonie, si l'embargo onusien empêche tout transfert d'armement, la diplomatie du gaz occupe le terrain ; conclu entre l'*ENI* et la *NOC* libyenne, le contrat de 25 ans prévoit 8 milliards d'investissements bilatéraux. Cet accord a cependant toutes les chances d'être piégée par la guerre civile et même par les divisions au sein du gouvernement de Tripoli puisque dès sa signature le ministre du pétrole, Mohamed Oun, a souligné que ce type d'accord aurait dû être signé avec son ministère et non conclu entre les deux sociétés.

- **PROCHE-ORIENT :**

Egypte, le temps des difficultés financières

Ces dernières semaines ont apporté la confirmation que deux changements de fond étaient en cours en Egypte :

Le premier : la fin de l'aide inconditionnelle et directe de l'Arabie et des EAU au profit de réformes de fond, qui ne fait que suivre, à la vérité, le plan du FMI : réformer, privatiser, réduire les dépenses :

- Le ministre saoudien des Finances, **Mohammed al-Jadaan**, a profité d'une réunion avec le FMI le 18 janvier pour réaffirmer la fin du soutien inconditionnelle de l'Arabie et le souhait de son pays à voir enfin des réformes ;
- EAU et Arabie ont également un objectif caché derrière cette nouvelle stratégie : profiter des privatisations afin de prendre des positions avantageuses en Egypte ; en juin dernier, l'Arabie a annoncé des accords industriels et énergétiques avec l'Egypte totalisant 7,7 milliards \$ avec l'objectif d'atteindre le plafond de 30 milliards
- L'Egypte est victime également d'une concurrence sur ce créneau, notamment avec le Pakistan, à court actuellement de liquidités ;

L'investissement saoudien et émirien dépend d'un programme de privatisations, qui est en partie annoncé, mais qui, en raison de la gestion des sociétés à privatiser, risque d'être moins lucratif que prévu pour le Trésor égyptien. Le Président **Sissi** s'est récemment emporté contre la mauvaise gestion des militaires dans les sociétés privées qu'ils contrôlaient.

Pour la France, le consensus est général dans les institutions financières et à Bercy : le niveau d'encours est trop élevé pour l'augmenter ; les paiements s'étalent, même si chacune note que le régime rembourse les crédits contractés.

Le second : la priorité aux projets qui donnent lieu à des productions locales ; le lien entre production locale et contrat devient particulièrement crucial pour le régime compte tenu du programme de privatisation et de la fin de l'argent frais sans conditions. On note ainsi que les projets d'armement qui avancent sont ceux qui ont une production locale majeure (cas des T-50 sud-coréens ; proposition indienne similaire sur le *Tejas* ; construction navale avec le programme de *Swiftshipbuilding* de construction locale de patrouilleurs de 28m, projet **Lürssen** de construction de patrouilleurs à Alexandrie & Suez, etc). Les projets sans production locale majeure ne deviennent ainsi plus prioritaires même s'ils se négocient toujours.

Analyses : L'Egypte bénéficie traditionnellement des revenus de quatre rentes et d'aides extérieures :

- les transferts de la diaspora (22 Mds\$/an en moyenne depuis 2013/14 ; 30 milliards \$ en 2019/2020),
- le tourisme (les revenus sont tombés à 3,8 Mds\$ en 2015/16 puis ont significativement augmenté pour retrouver en 2018/19 un niveau pré-révolution avec 12,6 Mds\$, avant d'être ramené à 9,9 Mds\$ l'année dernière en raison de la crise sanitaire),
- les redevances d'utilisation du Canal de Suez (5,8 Mds\$ en 2019/20, en hausse régulière depuis son doublement sur une portion).
- les ventes d'hydrocarbures (11,6 Mds\$ en 2018/19 ramenés à 8,5 Mds\$ en 2019/20, soit un tiers des exportations de marchandises) malgré une balance énergétique de nouveau déficitaire (8 M\$ d'excédent symbolique en 2018/19 après cinq années de déficit, ramené à -420 M\$ en 2019/20)

L'aide extérieure, notamment de l'Arabie, des EAU, du Koweït et du Qatar demeure essentielle pour :

- Le soutien énergétique (le pétrole des ventilateurs & climatiseurs, notamment !)
- Le soutien à la livre égyptienne par des dépôts à la BCE (L'endettement exige en effet une monnaie forte qui rémunère le capital par des taux d'intérêts élevés).

	Arabie saoudite	EAU	Koweït	Qatar
2011		• 3 milliards \$ d'aide directe	• 23 millions d'aide privée	• 2 milliards \$ dépôts à la Banque centrale égyptienne (BCE)
2012				• 4 milliards \$ de dépôts à la BCE • 1 milliard \$ sous forme de dons
2013	• 1 milliard de don • 2 milliards dépôts à la BCE	• 2 milliards \$ de soutien énergétique • 1 milliard \$ de dons	• 2 milliards \$ dépôts à la BCE • 225 millions \$ soutien énergétique • 1 milliard \$ sous forme de don	• 2 milliards \$ dépôts BCE • 1 milliard soutien énergétique
2014				
2015	• 2 milliards \$ dépôts BCE	• 2 milliards \$ dépôts BCE	• 2 milliards \$ dépôts BCE	
2016	• 2 milliards \$ dépôts BCE	• 2 milliards \$ dépôts BCE		
2017	• 1 milliard \$ dépôt BCE			
2019			• 1 milliard d'investissement	
2022	• 5 milliards \$ dépôts BCE • 30 milliards de promesses d'investissement dont 7,7 conclus	• 2 milliards \$ promesse d'investissements		• 5 milliards \$ promesses d'investissements

Source : synthèse issue de la Direction Générale du Trésor, Le Caire, des banques et du FMI.

Marchés du pétrole : du pétrodollar au pétroyuan ?

Les récentes tensions entre les États-Unis et l'Arabie saoudite ont ravivé les craintes qu'un système alternatif aux pétrodollars voit le jour.

Avec l'émergence des pays asiatiques en tant que principaux consommateurs de produits pétroliers, le pétrole sous toutes ses formes est en effet de plus en plus commercialisé dans des devises autres que le dollar américain et la relation américano-saoudienne, cœur du système énergétique et financier du pétrodollar, est au plus bas depuis l'élection de M. Biden. Les signes de cette dégradation durable sont légion :

- la *Kingdom Holding Company* saoudienne qui investit 500 millions de dollars dans les trois principales sociétés énergétiques russes, presque au moment du début de la guerre russo-ukrainienne ;
 - moins connu : le doublement des importations de pétrole russes en 2022, pour la consommation intérieure du Royaume ;
 - le projet, finalement retiré de législation *NOPEC* qui aurait permis aux citoyens et sociétés américains de porter plainte contre l'OPEC pour prix abusifs ;
 - la visite officielle, savamment orchestré par le pouvoir saoudien, du Président chinois Xi Jinping le 9 décembre 2022 dont le résultat majeur a été la décision de payer en partie en yuan les importations de pétrole.
- *La fin du pétrodollar vraiment ?*

C'est le Président Xi lui-même qui a évoqué la perspective d'un *pétroyuan* à plusieurs autres dirigeants arabes présents à Riyad. Est-ce pour autant la fin du pétrodollar ?

- La majeure partie du pétrole échangé dans le monde aujourd'hui est en dollars américains. Cet arrangement remonte à un accord américano-saoudien de 1974, conclu au lendemain de la guerre du Yom Kippour et de l'embargo pétrolier imposé par les États du Golfe. En juin 1974, le secrétaire d'État américain de l'époque, Henry A. Kissinger, et le prince héritier Fahd d'Arabie saoudite ont signé un accord pour établir deux commissions mixtes - la Commission mixte américano-saoudienne pour la coopération économique (*JCEOR*) et la Commission conjointe américano-saoudienne de sécurité. (*JSCOR*).
- C'est de 1974 et non de 1945 que date le vrai pacte d'alliance entre les États-Unis, fournisseurs d'une sécurité sans faille et l'Arabie, fournisseur de pétrole peu cher libellé exclusivement en dollars américains. Les autres pays de l'OPEP ratifieront en 1975 le dollar comme moyen exclusif de paiement. Se renforce de fait le monopole du dollar sur l'intégralité des transactions pétrolières.
- En imposant le pétrodollar, Washington voulait en effet tout à la fois contrôler le marché et renforcer la demande billets verts : le dollar est ainsi devenu à la fois et standard mondial de règlement des transactions commerciales, énergétiques et des matières premières. Le découplage unilatéral du dollar de l'or en 1971 par

Nixon, cause de la chute du dollar, a été ainsi compensé avec son couplage avec le pétrole, le gaz et les matières premières.

Cette situation que déjà la France gaullienne contestait comme étant « un privilège exorbitant » (le mot est de VGE), l'est de nouveau par le bloc des non-alignés : Inde, Russie, Chine, notamment, que l'Arabie saoudite envisage de rejoindre.

Si l'Arabie était acceptée comme membre du bloc des BRICS, le changement serait considérable : elle apporterait des moyens financiers considérables pour remplacer alors le pétrodollar par le *pétroyuan* ou une monnaie commune aux BRICS pour payer leurs échanges.

Au-delà de la monnaie d'échange, c'est tout un système fondé sur l'échange entre un pétrole peu cher et une garantie de sécurité qui s'effrite avant peut-être de s'effondrer. Les dirigeants saoudiens savent passer sur les insultes (« *paria !* » avait déclaré Biden au sujet du Prince héritier), mais pas sur l'Iran. La politique américaine envers Téhéran, faite de sanctions mais aussi de cachotteries diplomatiques ne les rassure pas (et pas plus qu'Israël, le premier visé) et cette inquiétude s'accroît lorsqu'ils constatent que le pivot du Golfe vers l'Asie-Pacifique devient une réalité pour le système militaire américain.

Défense

- **GOLFE :**

L'Arabie et la dissuasion par missiles (chinois)

Le dossier des missiles balistiques chinois en Arabie refait surface. C'est un sujet ancien qui retrouve une actualité accrue dans le cadre du rapprochement saoudo-chinois illustré par la grande visite d'Etat du Président Xi en Arabie le 9 décembre.

Pour l'Arabie qui ne dispose de programme militaire nucléaire, la dissuasion ne peut se concevoir que par la voie conventionnelle : les missiles balistiques. La Chine a été depuis longtemps son fournisseur.

En 1988, déjà, l'Arabie saoudite achetait le missile *DF-3* à la Chine, sa première dotation pour ce type d'armement. Le *DF-3* manquait toutefois de précision et de mobilité mais cela n'a pas dissuadé en 2007 d'acquérir le *DF-21*.

En 2021, *CNN* dévoilait, probablement grâce à une fuite opportune au sein des agences américaines du renseignement (probablement issue du *NRO*, agence de renseignement satellitaire), que l'Arabie bénéficiait d'un transfert complet de technologies pour produire chez elle le *DF-41*, missile balistique intercontinental d'une portée affichée de 15 000km.

Ce transfert est un saut majeur aux conséquences profondes : pour la Chine, d'abord, il représente un pari risqué, celui d'armer l'Arabie tout en conservant de

bonnes relations avec l'Iran, évidemment ciblée par ce transfert. Pour l'Arabie aussi, le pari est hasardeux car il a peu de chances de dissuader l'Iran qui tient tête à un adversaire autrement plus coriace depuis les années 80 : Israël. Cet armement conventionnel a toutes les chances au contraire d'encourager Téhéran à poursuivre son armement nucléaire, le seul qui peut vraiment dissuader ses adversaires régionaux.

- **EUROPE :**

France : une LPM qui revient aux sources de la doctrine ?

Le discours du Président de la République sur la LPM sur la base aérienne de Mont-de-Marsan a conclu les débats par un mot : transformation. Afin de l'aider, 413 milliards € seront mobilisés entre 2024 et 2030 (2024 et 25 étant déjà programmés au titre de la LPM actuelle).

En attendant de connaître les arbitrages qui sont loin d'être tous décidés, le discours présidentiel a insisté sur les 4 pivots de la future LPM :

- **Premier pivot : Notre cœur de souveraineté "qui existait avant et qui existera après" sera renforcé.** Il s'agit d'abord de la dissuasion dont l'ensemble des composantes sera modernisée ; il s'agit ensuite de la posture permanente en matière de cyber-défense qui sera renforcée et enfin de la résilience de la Nation (réserve, service national universel).
- **Deuxième pivot : la haute intensité sur tous les domaines, interarmées, sol-air, frappe dans la profondeur, drone, munitions, etc.**
- **Troisième pivot : les espaces communs (cyberespace, exo-atmosphérique, maritime) :** espaces peu régulés, leur ticket d'entrée technologique est élevé et nécessite des investissements lourds.
- **Dernier pivot : les partenariats (renouvelés ou actualisés) : essentiellement britannique et allemand (à intensifier et amplifier) sans oublier l'Italie et l'Espagne.**

Commentaires : le discours présidentiel appelle plusieurs remarques :

1) si le montant alloué à l'effort de défense de 2024 à 2030 n'est pas celui que souhaitaient les armées qui penchaient pour 420 à 430 milliards €, il est supérieur à celui imaginé par l'Elysée (400) ; le volume des programmes déjà engagés (un socle non modifiable de 300 milliards €) rendait indispensable un effort supérieur à 100 milliards € pour donner une marge de manœuvre aux besoins, tant anciens que nouveaux. C'est en partie obtenu ;

2) Ce qui frappe le plus est le retour du Président à une doctrine plus classique, centrée sur la dissuasion nucléaire et la cohésion de la nation, mettant ainsi fin à l'armée expéditionnaire ; sans surprise, cette conception n'était pas celle du CEMA

qui souhaitait une armée de volume, de densité et d'épaisseur, afin de basculer des OPEX aux opérations de réassurance. Le Président est venu rappeler que la dissuasion existait et que sa présence permanente, opérationnelle et crédible évitait justement les gros bataillons destinés à l'OTAN ;

3) Autre point intéressant d'ouverture : les espaces peu ou pas régulés. Tant l'espace aérien supérieur (voir infra, article à ce sujet) que les fonds sous-marins deviennent des espaces militarisés ou qui le seront à la prochaine décennie. Il est temps que la France y consacre des moyens, ayant par ailleurs les capacités opérationnelles et industrielles d'assurer leur défense.

France : réflexions sur l'espace aérien supérieur

Dans le cadre d'un séminaire organisé le 9 janvier à l'Ecole Militaire, la question de « l'espace aérien supérieur » a été longuement évoquée : cet enjeu peu médiatisé est pourtant fondamental.

Il s'agit en effet de la zone non réglementée au-dessus de laquelle opère le trafic aérien conventionnel, situé approximativement entre 20 et 100km d'altitude, c'est-à-dire le haut atmosphérique et le bas spatial*, plus précisément au milieu de la stratosphère et le haut de la mésosphère. Zone inexploitée, entre l'aérien utilisée l'aviation de combat et l'espace des satellites, elle le deviendra progressivement dans les deux décennies à venir compte tenu des progrès techniques (matériaux, modes de propulsion, guidages, etc).

Si l'armée de l'air et de l'espace n'a pas encore fixé de doctrine ni spécifié ses besoins, l'industrie, elle, a des projets : Thales Alenia Space avec son ballon *Stratobus*, Dassault Aviation avec son *Space Rider*, Airbus, avec son aile *Zephyr*.

Si la technologie progresse, la législation constituera un autre défi. Le droit international fixe que chaque pays est souverain jusqu'à 66 000 pieds (20km) : au-delà, plus aucune règle de droit s'applique. A cette absence de règles, s'ajoute la multiplication du nombre d'opérateurs privés spatiaux qui possèdent sur ce segment tout autant de capacités que les Etats, sans être tenus pour autant aux règles des Etats.

L'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) doit prochainement transmettre un projet de feuille de route à la Commission avec trois propositions :

- Le maintien de la souveraineté des Etats dans cet espace aérien supérieur ;
- L'approche commune afin d'éviter des exceptions ou absences dans la législation qui produiraient des trous noirs ;
- Le domaine étant inconnu, l'œuvre de législation se fera donc pas à pas.

* On rappelle que l'espace se divise entre 4 zones : la **troposphère** (niveau de la mer-12km), la **stratosphère** (12 à 50km), la **mésosphère** (50-100km) et la **thermosphère** (divisée en deux, ionosphère et exosphère).

La France ne souhaite pas légiférer tout de suite : elle pense d'abord à élaborer sa propre doctrine, à étudier les moyens accessibles au cours de la prochaine décennie et ensuite à approcher les négociations au mieux de ses intérêts dans ce nouvel espace aérien supérieur.

Allemagne : laborieuse élaboration de la revue nationale de sécurité

Annoncée dans le contrat de coalition, l'élaboration d'une revue nationale de sécurité tourne à l'aigre car plusieurs points-clés continuent d'être contestés entre les diverses parties concernées (Chancellerie, Affaires étrangères, Défense, Intérieur, etc).

- *Une revue prévue par le contrat de coalition*

Le contrat de coalition conclu et signé le 24 novembre 2021 intégrait (voir note détaillée en référence) plusieurs allusions à une refonte de la diplomatie et de la sécurité nationale au sens large : « La politique étrangère de l'Allemagne doit être conduite à partir d'une source unique et en coordination avec les ministères concernés afin d'accroître sa cohérence » (page 142). Dans la sous-section sur le multilatéralisme (page 143 & sq), la coalition entendait :

- promouvoir une réforme du Conseil de Sécurité afin d'en assurer une plus juste représentation (le terme de conseil de sécurité nationale n'était pas mentionné à dessein) ;
- informer chaque année le Bundestag de la stratégie nationale de sécurité de l'Allemagne ;

- *Un document-cadre qui conditionne les lois et politiques associées*

Sa mise en chantier relève donc de l'application du contrat de coalition. Mais, fait qui n'a pas été précisé dans son texte, **la stratégie de sécurité nationale est destinée à être le document-cadre à partir duquel d'autres stratégies et lois sont dérivées - telles que la stratégie du gouvernement fédéral face à la Chine et la loi nationale sur le contrôle des exportations d'armes.**

Si la "Stratégie de sécurité nationale" est retardée, tous les autres projets stratégiques seront également retardés.

- *Des questions centrales, sources de tensions*

Alors que sa publication est annoncée comme proche (mais proche au point d'être prête le 17 février pour la Conférence de Munich), des questions centrales ne sont pas réglées :

- **La forme d'un Conseil national de sécurité (Nationaler Sicherheitsrat)**

La Chancellerie et le ministère des Affaires étrangères conviennent qu'un nouvel organe devrait être créé pour définir la politique étrangère et de sécurité du gouvernement fédéral : le contrat de coalition, en mentionnant la coordination et la cohérence de la diplomatie, mentionnait déjà cette nécessité.

La divergence porte moins sur l'appellation (les Verts ont accepté cette formule américaine) que la direction : est-ce à la Chancellerie ou aux AE de diriger ce nouvel organisme ?

- **L'objectif des 2% du PIB à consacrer à la Défense**

Alors que le ministère de la Défense insiste pour que les dépenses de défense convenues par l'OTAN de 2 % du produit intérieur brut soient fixées dans le document de stratégie, le ministère fédéral des Affaires étrangères rejette un quota rigide : Mme Baerbock restant fidèle à la position flexible de son parti exprimé lors de la campagne de 2021. Cette dernière préfère parler de capacités plutôt que de budget fixe.

La ministre rappelle d'ailleurs l'objectif plus large du contrat de coalition : « *Nous voulons que l'Allemagne investisse **3% de son produit intérieur brut dans l'action internationale à long terme, renforçant ainsi sa diplomatie et sa politique de développement, tout en remplissant ses obligations au sein de l'OTAN.*** » (Page 143).

Ce qui implique donc de diluer l'objectif de l'OTAN dans un objectif plus large : la stabilisation du monde par tous les leviers possibles dans une enveloppe globale de 3% du PIB. La Chancellerie, la Défense et les Finances s'opposent à cet objectif, pourtant mentionné dans le contrat de coalition. Ils souhaitent une séparation des objectifs chiffrés.

- *Un calendrier imprévisible*

Le calendrier n'est pas stabilisé : l'arrivée d'un nouveau ministre de la défense en retarde encore l'annonce.

Ce n'est qu'après l'approbation du chancelier que le document doit être soumis au vote de chacun des ministères, soit quatre semaines jusqu'à ce que le Cabinet adopte enfin le texte. Puis le *Bundestag* devrait également avoir la possibilité de donner son avis sur la stratégie et devra se prononcer chaque année sur son application selon les dispositions du contrat de coalition.

L'annonce de la stratégie à la Conférence de Munich, occasion idéale pour concentrer l'attention mondiale, apparaît irréalisable.

Brésil – Argentine : vers un schéma d'interopérabilité militaire

La rencontre entre le Président Lula et son homologue argentin, **Fernández**, et leurs ministres des Affaires étrangères respectifs, début janvier, a produit un resserrement des relations bilatérales, au point qu'il est qualifié d'« *accord d'intégration* » entre les deux pays.

- La coopération sera désormais institutionnalisée au lieu d'être éparpillée par domaine ;
- Un accord d'intégration de certains domaines sera signé le 24 janvier à Buenos Aires, peu avant le sommet régional ; il comprendrait 15 domaines d'intégration d'ordre économique et 14 d'ordre politique ;
- Dans le domaine économique, une monnaie commune (le *Sur* ?) sera créée ; les domaines de l'énergie et des mines seront également intégrés ;
- Dans le domaine de la Défense, un schéma d'interopérabilité (« esquema de "interoperatividad" ») sera mis en œuvre avec deux projets d'application : L'acquisition de véhicules de combat Guarani 6X6 ;
- La négociation en vue du transfert d'un sous-marin de la classe *Tupi* à l'Argentine.

Asie : le Japon réarme massivement

Face à la Chine mais aussi à la Russie, le Japon a décidé un réarmement massif et structuré :

- Trois doctrines ont été publiées en décembre dernier : *la National Security Strategy (NSS)*, *la National Defense Strategy (NDS)*, et leur application, *le Defense Buildup Program (DBP)* ; le point commun de ces documents est la Chine, vue comme « *le plus grand défi stratégique du Japon* » remplaçant *la Corée du Nord* » ;
- Le plan de réarmement se concentre sur l'acquisition de capacités dites de contre-attaque à longue portée (*long-range counter-strike capabilities*), qui permettront à Tokyo de frapper les bases de missiles ennemis en cas de menace.
- Entre 2023 et 2027, le projet de budget japonais doit atteindre les 2% du PIB, soit une hausse sur la période de 56%.

La Fondation Identité et Démocratie est partiellement financée par le Parlement européen et à la seule responsabilité de cette publication.



**IDENTITÉ
ET DÉMOCRATIE
FONDATION**



<https://id-foundation.eu>



contact@id-foundation.eu



Paris, France